

# Introduction expérimentale d'enseignements universitaires dans le parcours de formation en kinésithérapie à l'ENKRE\*

(programme en 3 années de formation régit par l'arrêté du 5 septembre 1989 relatif aux études préparatoires et aux épreuves du Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute)

\*Convention de partenariat relative à l'organisation de la formation à l'ENKRE conduisant à la délivrance du Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute (DEMK) et à la reconnaissance d'un acquis de 240 crédits ECTS\*, signée le 19 novembre 2013.

## Projet

- Développer la qualité de la formation professionnelle en kinésithérapie par l'accès à des enseignements universitaires dans chacune des années de formation.
- Acquérir des capacités d'autoformation et un esprit critique par la conduite de projets et la formation par la recherche.
- Renforcer les connaissances médicales et scientifiques des futurs kinésithérapeutes.
- Promouvoir des pratiques de formation interprofessionnelles et innovantes.

## Prolégomènes

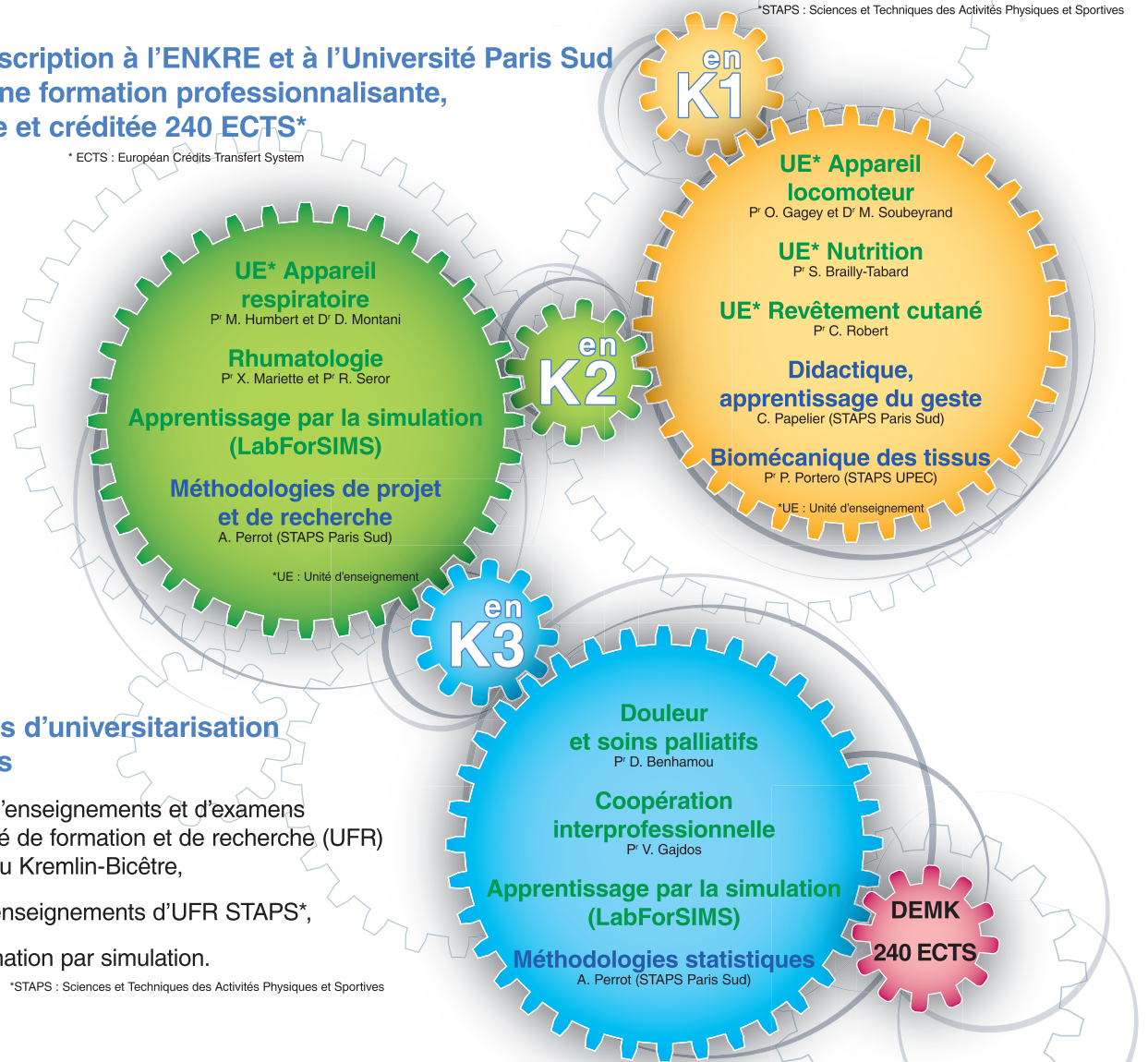
Universitarisation des admissions à l'ENKRE depuis 2005 :

- Université Paris DIDEROT (16 places en PACES\*)
- Université Paris SUD (16 places en PACES\*, 10 places en STAPS\*)
- Université Paris EST-CRETEIL (16 places en PACES\*, 10 places en STAPS\*)
- Université Paris NORD (6 places en PACES\*, 6 places en STAPS\*)

\*PACES : Première Année Commune d'Etudes en Santé  
\*STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Une double inscription à l'ENKRE et à l'Université Paris Sud au service d'une formation professionnalisante, universitarisée et créditée 240 ECTS\*

\* ECTS : Européen Crédits-Transfert System



## Trois modalités d'universitarisation sont associées

- mutualisation d'enseignements et d'examens réalisés à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Médecine du Kremlin-Bicêtre,
- introduction d'enseignements d'UFR STAPS\*,
- accès à la formation par simulation.

\*STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

